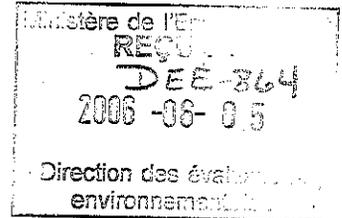




Chamard & Associés

CABINET D'EXPERTISE ENVIRONNEMENTALE



Québec, le 2 juin, 2006

Monsieur Jacques Dupont, directeur
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Direction des évaluations environnementales
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec), G1R 5V7

OBJET : Avis de projet – Cellule d'enfouissement de sols contaminés – Écolosol inc.
Référence : PR-06-476-03

Monsieur,

Tel que prévu par la *Loi sur la qualité de l'environnement*, nous vous déposons l'avis de projet concernant l'aménagement et l'exploitation d'une cellule de sols contaminés supérieurs aux critères de l'annexe C du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*. Nous attendons les directives ministérielles pour débiter l'évaluation des impacts sur l'environnement.

Notez qu'il y a des cellules temporaires de confinement de sols contaminés et de déchets dangereux sur le site visé. Ces cellules sont sous la responsabilité de votre ministère qui en assure la garde et la gestion.

N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour de plus amples informations.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos meilleures salutations.

Jean-Louis Chamard
Président

Siège social :
1046, rue du Domaine
Québec (Québec)
G1Y 2C6 Canada
Tél. : (418) 658-3362
Fax : (418) 657-6261
Courriel : jl.chamard@chamardetassocies.com

Place d'affaires :
3848, avenue Melrose
Montréal (Québec)
H4A 2S2 Canada
Tél. : (514) 844-7111
Fax : (514) 486-4940
Courriel : n.desgagnes@chamardetassocies.com

Membre de l'association :

